

Espèces (à éviter autant que possible) : €



CLUB AQUATIQUE CHOLETAIS ECOLE DE NATATION (ENF)



Chèques ANCV : €

NOUVELLE	ADHESION		RENOUVELLEMENT	
Groupe 2015 – 2016 :		(Réservé CAC)	Groupe 2014-2015 :	
NOM: PRENOM de l'enfant:				
Né(e) le : // Sexe : □ F □ M Nationalité :				
Code Postal :		Ville:		
E-mail 1 :				
E-mail 2 : (merci d'écrire très lisiblement et en lettres majuscules, ce moyen de communication sera privilégié) Téléphone fixe 1 : Téléphone fixe 2 : Portable 2 :				
Souhaite une attestation de p	paiement : D Oui	☐ Non		
			=======	
MONTANT DE L'ADHESION pour la Saison 2014-2015 : 180 €				
Pièces à fournir pour le dossier Le règlement (en 1, 2 ou 3 chèques, datés du jour de l'inscription, établis à l'ordre de "Club Aquatique Choletais"; possibilité de paiement par chèques ANCV, coupon sport. Le premier chèque sera débité fin septembre). Un certificat médical postérieur au 1 ^{er} juin 2015 attestant de l'aptitude à la pratique de la natation. 1 enveloppe timbrée à votre adresse TOUT DOSSIER INCOMPLET LORS DE L'INSCRIPTION SERA REFUSE. Je déclare faire adhérer mon enfant, avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur et les informations mentionnées en page 2 de cette fiche d'inscription (seule la page 1 est à donner à l'inscription). Fait à				
PAIEMENT		Nom et prénom du payeur :		
Nom et prénom de l'adhérent :				
Banque : Chèque N°1, € , n° : Chèque N°3, € , n° : Chèque N°2, € , n° :				

Coupon Sport : €







CLUB AQUATIQUE CHOLETAIS ECOLE DE NATATION (ENF)

Renouvellement : La carte d'accès GlisséO sera automatiquement renouvelée. Si vous l'avez perdue, merci de nous le signaler pour qu'elle soit refaite. Elle sera alors facturée par GlisséO.

<u>Nouvelle adhésion</u>: La carte d'accès GlisséO est nominative, elle sera envoyée par courrier dès qu'elle aura été réalisée par GlisséO. Son coût de réalisation est inclus dans la cotisation.

En cas de carte défectueuse, elle sera remplacée sans frais par GlisséO. Pour toute carte perdue ou cassée, vous devez nous le signaler pour la remplacer. Elle vous sera alors facturée 2,00 € directement par GlisséO lors de son retrait à l'accueil.

- La cotisation ENF n'est pas remboursable après le 30 septembre, sauf en cas de problème médical grave, dûment justifié par un certificat médical d'un médecin, entraînant l'arrêt total et définitif, ou en cas de force majeur justifié. Le remboursement se fera au prorata de la période restant à courir, après déduction de frais de dossier, tout mois commencé étant dû.
- La carte d'accès GlisséO est strictement personnelle et ne donne accès qu'aux créneaux d'entrainement de l'adhérent.
- Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires, les jours fériés et les fermetures exceptionnelles de la piscine.
- > Des casiers sont à votre disposition dans les vestiaires, en conséquence la responsabilité du Club Aquatique Choletais ne saurait être engagée en cas de vol, dégradation ou perte d'effets personnels.
- > Je m'engage à vérifier la présence de l'éducateur avant de déposer mon enfant à la piscine et à reprendre celui-ci dans les 15 minutes suivant l'heure de fin de l'entraînement.
- > Je m'engage à faire respecter par mon enfant le règlement intérieur du club (consultable sur http://choletnatation.com) et de la piscine GlisséO (consultable à l'accueil de la piscine).
- > J'autorise le responsable désigné par le club pour encadrer les activités, à prendre en mes lieux et place toutes dispositions concernant mon enfant en cas d'incident ou d'accident.
- Je prends acte que la responsabilité du CAC ne peut être engagée que durant les séances d'entraînement.
- Les informations nominatives recueillies sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les adhérents, ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à "Club Aquatique Choletais ENF, Complexe GlisséO, avenue Anatole Manceau 49300 Cholet" ou à cacholet.natation@wanadoo.fr.
- Je donne mon consentement à la reproduction et à la diffusion de l'image de mon enfant sur tout document relatif au club (y compris le site Internet). Toute demande de rectification ou d'opposition doit être adressée à "Club Aquatique Choletais ENF, Complexe GlisséO, avenue Anatole Manceau 49300 Cholet" ou à cacholet.natation@wanadoo.fr.

DOSSIER COMPLET <u>A REMETTRE A GLISSEO</u> (en haut des tribunes), Le mardi à partir de 18h30 lors des permanences

REPRISE DES ENTRAINEMENTS A PARTIR DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2015

INFORMATIONS REGULIERES sur le site de chacune des sections :

www.choletnatation.com / www.synchro-cholet.fr / www.choletwaterpolo.fr